ville de DIE

le flash

Bulletin mensuel d'informations municipales n° 127 > novembre-décembre 2023

Bilan de mandat 2023

Faire de Die une ville où l'entraide, sous toutes ses formes, ouvre la voie à une vie meilleure et apporte à nos enfants et petits-enfants espoir en l'avenir.

Un budget maîtrisé

Notre objectif a toujours été de maîtriser la situation financière de la commune, et ce dans un contexte inédit d'augmentation des prix de l'énergie et de forte inflation. Nous vous l'affirmons : la santé financière de la ville est sous contrôle. Malgré le fort impact de la crise énergétique sur la collectivité en 2022, les indicateurs de bonne gestion préconisés par la chambre régionale des comptes sont restés au vert.

Une administration en pleine évolution

Notre volonté est de consolider les services municipaux pour adapter notre administration aux attentes des citoyens et du territoire… pour les vingt ans à venir. La qualité du service public local est un enjeu décisif et quotidien. Cela appelle un travail tout à la fois exigeant et innovant pour permettre le développement et l'adaptation du territoire. Les différents diagnostics et l'action du directeur général des services en 2023 ont permis de constater que notre administration avait été laissée en déshérence. Les propositions de réorganisations portées depuis décembre 2022 et en 2023 visent à apporter des réponses à cet état des lieux préoccupant.
Sous le mandat précédent, d'après le rapport définitif de la Chambre régionale des comptes de mai 2021, les services étaient passés de 62,9 à 57,2 équivalents temps plein (ETP) entre 2015 et 2019, soit presque 6 agents et 9000 heures de travail en moins !

Nous avons trois axes de réorganisation :

• **Accueil et état civil renforcés** pour assurer les services de proximité des usagers ; police municipale renouvelée assurant tranquillité publique et police administrative ; création d'une direction des services à la population.

• **Amélioration des services** techniques, sur le plan des compétences de maîtrise d'ouvrage et d'effectifs opérationnels pour porter des projets structurants et assurer la bonne gestion des infrastructures. De nombreux chantiers sont nécessaires pour garantir la propreté des rues et la gestion des bâtiments municipaux trop peu entretenus. Pour ce faire : recrutement d'une nouvelle directrice des services techniques, renforcement du pôle d'assistance, création de postes dédiés aux espaces publics et aux bâtiments afin de permettre des améliorations rapides.

• **Construction d'un territoire de culture et de patrimoin**e afin de donner toute l'ampleur nécessaire au rayonnement de notre ville, pour notre développement, mais aussi notre bien-vivre au quotidien, fiers de notre passé et heureux de notre présent.

Des dossiers engagés

Le bâti communal

Nous héritons d'un bâti communal en défaut de maintenance et de programmation de travaux, qui engendrent des problèmes quotidiens. Les commissions de sécurité font état de problématiques de normes sur plusieurs bâtiments, ce qui par exemple, au vu des risques encourus, nous oblige à fermer l'accès au Musée. Par ailleurs, il est impératif de lancer au plus tôt la rénovation énergétique de nos bâtiments et deux chantiers sont en cours : la rénovation du gymnase et la réalisation d'un réseau de chaleur pour les écoles.

Un centre-ville favorisant les mobilités actives

800 voitures traversent chaque jour la rue Camille-Buffardel. C'est trop : trop pour celles et ceux qui y font leurs courses, s'y promènent avec leurs enfants, y habitent et subissent la pollution, trop pour que cette rue soit vraiment notre rue et que nous y soyons à l'aise. Notre objectif est d'éviter que l'on prenne la grande rue comme un raccourci, tout en maintenant, bien sûr, un accès livraisons, du stationnement proche et l'accès riverains… En zone de rencontre, priorité aux piétons, en rappelant à chacun le respect du code de la route et de la courtoisie.

Le nouvel hôpital

Notre prestataire Citadia travaille aux démarches et aménagements nécessaires pour installer l'établissement hospitalier à l'horizon 2025 sur la ZAC de Chanqueyras, la Ville et la CCD souhaitant évidemment travailler en concertation avec la direction de l'hôpital. Nous vous tiendrons au courant de ce dossier fondamental pour notre cité.

Ce *flash* bilan 2023 vous présente l'ensemble du travail effectué par l'équipe municipale. Je remercie chacune et chacun, agents et élus, pour leur engagement exigeant et passionnant au service de Die, des Diois et de la démocratie locale. Un grand merci également aux habitantes et habitants qui à nos côtés s'engagent pour une ville meilleure. Je vous souhaite dès maintenant une très bonne fin d'année.

Isabelle Bizouard, maire de Die

Agenda

• **Samedi 9 décembre :** Téléthon place de la République

• **Mardi 12 décembre : conseil municipal à 19h dans la salle du Conseil.** *Suivez la séance audio en direct (facebook mairie) ou en podcast sur mairie-die.fr*

• **Vendredi 19 janvier à 18h :** vœux du maire et de l'équipe municipale dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville.

IMPRIM'VERT®
Directrice de la rédaction Isabelle Bizouard – Rédaction mairie de Die – Maquette Véronique Pitte – Impression Héraldie
Distribution toutes boîtes y compris "STOP PUB" – Disponible dans les lieux publics et sur mairie-die.fr
www.mairie-die.fr

Jean-Pierre Bertrand
1er adjoint Finances, Sports, Vie quotidienne

372 000 € investis dans la réfection des voiries en 2023

Améliorer la voirie

Nous continuons à rendre la voirie de Die digne de ce nom, et le travail est immense : du passage Guingue remis à neuf au trottoir de la montée de l'Évêché désormais accessible sans danger pour les piétons ou encore de l'entrée du parc Audra à l'impasse du Pont-Rompu, le quotidien est à l'ordre du jour. Cette fin d'année et début 2024, la rue Coursange, une partie de la rue du Four et une nouvelle tranche des trottoirs de l'avenue Sadi-Carnot seront sur les tablettes des entreprises, les engagements de travaux étant signés. Ces travaux s'effectueront sous l'égide de Françoise Tesseron, adjointe aux Mobilités et désormais à la Voirie, les deux délégations ayant été réunies dans un souci de cohérence. Parmi les demandes des habitants de Die lors des réunions de quartiers, les deux plus importants chantiers demandés ont été réalisés : la seule partie non goudronnée du chemin des Combes et le chemin de terre rejoignant Piscigne depuis le lotissement de la Tour de l'Aure à Plas.

Poursuivre la remise à neuf des cimetières

Nous allons poursuivre l'engazonnement des allées, le recensement des emplacements libres par concessions à terme abandonnées. Les plans sont actualisés, l'ossuaire remis en état. La mise en sécurité des tombes surplombant le chemin de la Recluse est également à l'ordre du jour.

Propreté publique, panneaux lumineux

En coopération rapprochée avec l'adjoint à la communication, nous poursuivons notre travail d'amélioration de la propreté en centre-ville. Un pigeonnier contraceptif est à l'étude pour limiter la population du pigeon de ville. En ce qui concerne les déjections canines, après un important travail de sensibilisation, avec une seconde série de panneaux d'information et de prévention, nous allons passer désormais à la verbalisation pour les propriétaires les plus récalcitrants. Nous ne pouvons en effet tolérer qu'une dizaine d'habitants, propriétaires de chiens, pollue l'ensemble des rues du cœur de ville. Enfin, sur un registre plus informatif, nous allons changer les deux panneaux d'information lumineux, hors d'âge et obsolètes pour en installer deux autres en 2024 sur deux emplacements à déterminer.

Sports

Avec comme leitmotiv, l'écoute des sportifs et de leurs clubs, maillons essentiels de la pratique physique et sportive des jeunes et moins jeunes habitants, nous assurons entretien et rénovation au fil des années et des besoins. Nous avons changé les éclairages des gymnases cette année, avec un passage aux leds, vecteur d'économie d'énergie indispensable. La commune a répondu à un appel à projet de la Fédération française de Football et de l'Agence nationale du Sport pour un aménagement du terrain annexe du stade Louis-Gillouin. Notre dossier a été retenu, nous restons dans l'attente de la confirmation de l'engagement pris par le Diois Football Club pour lancer l'appel d'offre.

Finances municipales

En charge de cette délégation depuis septembre, je voudrais apporter quelques éclaircissements. Malgré les crises conjoncturelles du Covid et de l'énergie, nos finances sont saines, dynamiques, n'en déplaise à certains qui annoncent sans ambages le dépôt de bilan de la Ville ! Nous avons mis en place un plan pluriannuel d'investissement sur les réalisations importantes et indispensables pour notre ville, nous optimisons le fonctionnement et sommes en train de réorganiser les services et compenser les six emplois équivalents plein temps perdus sous l'ancienne municipalité. L'enjeu aujourd'hui pour une municipalité est de trouver des marges de manœuvre financières, et nous nous y employons. Par exemple, le projet de réaménagement du snack de la piscine et de son environnement va bénéficier d'un taux de subvention supérieur à 50%, mais aussi en s'appuyant sur la fiscalité communale. Nous n'avons pas voulu augmenter les taux communaux de la taxe foncière, hausse qui se serait ajoutée à l'augmentation des bases fiscales fixées par l'État, mais nous avons majoré la part communale sur la taxe d'habitation des résidences secondaires, cette nouvelle recette nous permettra de mieux répondre aux attentes de nos administrés vivant à l'année sur le territoire.

En haut : montée de l'Évêché, passage Guingue (avant et après). Ci-dessous : entrée du parc Audra, chemin des Combes et rue Paul-Coursange.

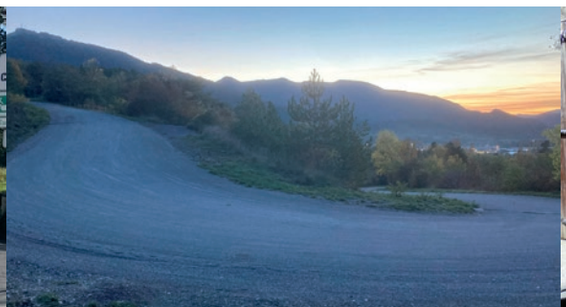

Françoise Tesseron,
2e adjointe Mobilités, Voirie, Aménagements

100 nouvelles places de stationnement vélo sur arceaux en centre-ville

Mieux connaître pour protéger

La biodiversité est très impactée par la vie moderne, mais nous pouvons encore agir et la protéger. Pour nos enfants et petits-enfants. Afin de prendre des mesures de gestion et de protection, il nous faut bien connaître notre richesse naturelle. Nous avons réalisé cette année un Atlas de la biodiversité communale, en partenariat avec le PNRV. Il a été mené avec la collaboration du Collectif Biodiversité Diois. Cet Atlas est le reflet de notre engagement collectif en faveur de notre environnement, car la préservation de la biodiversité est un défi qui nécessite une action commune. Un livret qui rassemble les observations, les inventaires, les cartes annexes sera bientôt rendu public. Dans le cadre de cet Atlas, les élus et les services ont suivi cette année une formation donnée par la LPO sur la biodiversité et des méthodes de gestion raisonnée.

Une ville où il fait bon se déplacer

Venez découvrir le projet du plan de circulation en centre-ville
vendredi 15 décembre à 18h30
en mairie, salle du Conseil

C'est là notre projet. Pour aller travailler, aller à l'école, faire nos courses, accompagner nos enfants, nos parents, aller à nos activités, chacun doit pouvoir aller et venir en toute sérénité. Notre centre-ville est animé, de nombreux cafés et restaurants nous invitent à leur terrasse sur l'espace public, nous avons la chance d'avoir des commerces de proximité, nous avons des parkings où nous garer. C'est sur cette qualité de vie que nous devons parier. Le Schéma des mobilités est un plan d'action pour aménager les déplacements de notre avenir. Nous avons pris le temps d'enquêter, d'écouter les besoins des habitants : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, parents avec poussettes, personnes âgées, les besoins de stationnement. Nous avons tenu compte des besoins de livraison de nos commerçants, des déplacements de nos artisans. Nous pouvons désormais engager des aménagements et des actions qui fluidifient les déplacements. D'ores et déjà, nous venons de créer cinq nouvelles places pour les PMR, des stationnements vélos pour dégager la voirie, une nouvelle borne a été mise en place en juin pour des rues piétonnes respectées. Ces aménagements ont été accompagnés de campagne d'affichage pour inviter aux changements de pratiques et sensibiliser au respect des règles de courtoisie entre les différents modes de déplacements.

Chabestan : expérimenter pour améliorer

Les circulations autour de l'école Chabestan sont difficiles. En découlent des encombrements et une ambiance fébrile qui créent des situations à risque. Des parents d'élèves et des collectifs d'usagers ont interpellé la mairie de Die. Un aménagement est proposé depuis avril 2023 à titre expérimental. Évalué en juin auprès des parents, il a été ajusté avec de récents aménagements et de nouveaux horaires. Le bilan est globalement satisfaisant, car il a permis d'améliorer la sécurité des usagers, d'apaiser les vitesses, de donner une place aux piétons le long du mur à l'ouest du parvis, et de permettre aux vélos d'emprunter la montée du chemin de Chabestan de manière plus sécurisée. Il subsiste cependant des problématiques qui doivent être traitées, avec un enjeu de bon partage de l'espace public (ex : stationnement de vélos sur trottoir).

Nos chemins ruraux

Patrimoine commun, environnemental et paysager, les chemins ruraux de notre commune offrent des itinéraires de promenade. Les haies qui les bordent souvent préservent la biodiversité de millions d'arbres et buissons et sont le refuge et le garde-manger de la petite faune sauvage. Alignements végétaux contre l'érosion, ils sont le territoire naturel, public et gratuit de protection des rivières et des eaux de ruissellement. Une enquête publique a été menée à l'automne dernier. La mission consiste à mettre à jour le recensement de nos chemins ruraux datant de 1987 pour retrouver des chemins abandonnés ou aliénés et préserver notre bien commun.

Un trésor à exploiter

Pour répondre à l'obligation pour tous les habitants dès janvier 2024 de ne plus jeter leurs déchets fermentescibles dans les poubelles, en collaboration avec la CCD, la commune a mis à disposition de nouveaux bacs à compost aux parkings des Aires et de Meyrosse. Nous remercions les habitants qui gèrent ces points de compost. Les déchets végétaux, que nous ne pouvons plus brûler, sont, comme le compost, à considérer non comme des déchets, mais comme une ressource utile aux cultures. Plusieurs agriculteurs de Die recherchent de la matière organique pour amender les sols de leurs exploitations. La ville de Die qui souhaite accompagner ses agriculteurs dans leurs développements de pratiques vertueuses pour l'environnement met à leur disposition, par convention avec la CCD une plateforme pour du broyage de végétaux.

Éric Sicard, 3e adjoint
Urbanisme, Questions foncières et de logement

40% d'approvisionnement en énergie photovoltaïque locale

Le besoin de rénovation est un enjeu majeur

En cette fin d'année 2023, de nombreux projets en cours sont en train de se concrétiser.

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'habitat (OPAH) débute sa phase opérationnelle à partir de 1er décembre 2023, pour une période de cinq ans. C'est l'opérateur Soliha (Solidaire pour l'habitat) déjà fortement engagé sur le territoire pour l'amélioration de l'habitat et l'accompagnement à la rénovation qui a été désigné pour mener cette opération. L'OPAH s'établit sur un périmètre qui concerne principalement le centre ancien de Die, elle va permettre de coordonner l'ensemble des aides de l'État et du Département et d'accompagner les propriétaires (qu'ils soient occupants ou loueurs d'appartements) dans la rénovation énergétique et l'amélioration des logements. Le besoin de rénovation est un enjeu majeur, avec un certain nombre de logements qui ne rassemblent plus les conditions nécessaires à la location (passoire énergétique, inconfort, non-conformité de sécurité…). L'effort d'investissement et d'amélioration doit être fait dès maintenant pour sortir de cette situation d'inconfort et de précarité. Les opérateurs de l'OPAH seront présents en continu sur la commune pour accompagner les propriétaires et trouver avec eux les solutions les plus adaptées et les aides nécessaires pour réaliser les travaux.

La commune et la CCD vont renforcer les aides existantes pour accentuer ce programme. Toutes les informations seront largement diffusées tout au long de l'opération.

Réaménagement concerté au Mazel et à Saint-Marcel

Une mission de concertation avec les habitants et les usagers, concernant le réaménagement de la place du Mazel et du quartier Saint-Marcel, a démarré. Cette mission s'inscrit dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, avec l'appui de cabinet d'urbanisme, de concertation. Elle fera l'objet d'une large diffusion d'informations avec des temps de rencontres et d'ateliers de plusieurs jours, étalés de décembre 2023 à juin 2024. Une première phase de rencontres va se dérouler du 13 au 16 décembre.

La Ville met en place une convention de réserve foncière avec l'organisme public Epora qui va acquérir pour la commune des terrains ouverts à la construction sur le quartier de la Chargière et nous donner la possibilité de réaliser un nouveau programme de logements sur ce quartier.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), porté par la Communauté des communes du Diois et l'ensemble des 50 communes, continue son élaboration en concrétisant les orientations définies par les communes et les étapes de concertations.

Tout au long de l'année 2024, les réflexions et la définition des zonages et des réglementations vont se définir dans chaque commune pour établir le futur PLUI en collaboration avec les services de l'État.

Nathalie Guéno, conseillère municipale déléguée (Projet alimentaire territorial, Compostage, Jardins familieux)

2024 sera une année charnière pour présenter ce que nous avons fait et envisager dans la pérennité.

Nous continuons à croire au bien commun, plus fort encore de nos convictions pour continuer à informer, prévenir, protéger nos aînés, nos enfants. Parce que les séquences climatiques intenses vont être de plus en plus fréquentes, il faut prendre collectivement conscience des risques encourus et agir !

Nous pensons aussi aux plus vulnérables et trouvons des solutions pour leur permettre de vivre avec nous et non plus en marge.

Merci à l'Espace social pour tout le travail de réflexion et d'écoute mis au service de la population, quel que soit son âge, son milieu social. Merci également à Rdwa pour ce rôle de transmission et d'information et aussi de formation qui permet à des jeunes d'apprendre à s'exprimer, d'être reconnus.

Au plaisir de vous retrouver aux vœux de l'équipe municipale pour discuter et partager avec vous,

Éric Angelier, conseiller municipal délégué (Sobriété et efficacité énergétique)

Face à la crise énergétique, Die agit pour la sobriété. Voici nos actions prioritaires

La ville de Die a lancé une politique ambitieuse de sobriété énergétique. Nos motivations sont bien sûr budgétaires (les prix ont explosé ces deux dernières années), mais nous voulons aussi diminuer notre impact sur le climat, réduire notre dépendance aux énergies fossiles et favoriser les filières locales. Nous agissons sur de multiples fronts, dont voici les premiers :

- ***Réduction de l'éclairage public**. C'est fait : extinction 23h30-5h partout et 1h-5h au centre-ville pour la période de l'heure d'été (avril-octobre). L'objectif est de diviser par deux nos consommations et de favoriser la biodiversité.*
- *Approvisionnement des principaux sites de la commune avec **40% d'électricité photovoltaïque locale** dans le cadre d'un programme d'autoconsommation collective. C'est fait, cela diminue nos coûts et favorise l'économie locale.*
- ***Révision des températures** et des plages horaires de chauffage des bâtiments selon les nouvelles réglementations et l'occupation réelle des locaux. C'est fait.*
- ***Rénovation thermique du gymnase**. Les études sont terminées, nous allons lancer les appels d'offres puis démarrer les travaux. L'objectif est de réduire nos factures tout en optimisant l'usage des bâtiments.*
- ***Création d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur collectif** à Chabestan. Nous préparons l'appel d'offres puis démarrerons les travaux. L'objectif est de remplacer la consommation de fuel et de propane par une énergie renouvelable locale.*
- *Élaboration d'un **schéma directeur énergétique et immobilier** (SDIE). Il s'agit d'une analyse approfondie de notre patrimoine de 43 bâtiments publics et d'un plan d'action pour leur rénovation thermique sur les années à venir.*

Nous avançons autant que possible face à l'importance des enjeux. Nous vous tiendrons informés sur les autres actions lancées et les résultats obtenus.

Marion Perrier, 4e adjointe
Affaires sociales, Santé, Services publics, Personnel

600 personnes reçues au CCAS tout au long de l'année

Solidarité

Concernant le Pôle social municipal, cette année, deux places d'accueil de nuit pour les femmes sont ouvertes au niveau du 1er étage de l'accueil de jour. Suite à la suppression de ses subventions de fonctionnement, l'accueil de nuit pour les hommes a fermé. L'État incite à favoriser le logement en allouant des subventions dédiées. C'est ainsi que le dispositif "Louez solidaire" est né à Die. Deux logements sont aujourd'hui loués au CCAS, ce qui permet à deux personnes relevant de l'accueil de jour de bénéficier d'un logement et d'un accompagnement durables. Propriétaires, si vous avez un petit logement vacant, pensez à "Louez solidaire".

Une réflexion concernant les missions confiées à l'équipe du Pôle social est en cours, afin de pouvoir s'ajuster au mieux aux besoins de la population concernée, tout en préservant la cohérence des profils de poste et la cohésion de l'équipe.

Un gros travail d'accompagnement a été réalisé pour la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), qui devrait voir le jour début 2024 à l'échelle du territoire. Une commission sociale intercommunale s'est réunie plusieurs fois au cours de cette année, coanimée par le responsable du pôle social municipal.

Au niveau des temps conviviaux, le goûter annuel des retraités a pris cette année une forme très appréciée puisqu'une médiatrice animale a proposé une découverte de ses animaux aux convives.

Sensibiliser et fédérer

La deuxième édition du défilé de mode Fashion Frip a eu lieu en juin sur la place de la République. Outre les acteurs de la seconde main locaux, déjà présents lors de la première édition, le défilé s'est ouvert sur les couturièr·e·s locaux, qui ont pu présenter leurs créations éthiques ou upcyclées. Cette seconde édition a remporté un très gros succès puisque plus de 300 personnes ont assisté à ce défilé.

Convivialité et bien-être au travail

Les années Covid, l'augmentation des coûts de l'énergie, de l'alimentation, de l'essence, des produits d'hygiène, les événements mondiaux sources d'insécurité ont eu un impact évident et important sur le moral de tous. Il est important de pouvoir proposer des temps conviviaux qui permettent la cohésion des équipes et le bien vivre ensemble. C'est pourquoi j'ai poursuivi l'organisation de temps de rencontres entre agents ou entre agents et élus : trois repas ont ainsi été proposés en mairie, au snack de la piscine et dans le jardin du musée, respectivement préparés par Banh Mi, La Parenthèse de douceurs et la Commune libre de Saint-Marcel.

Un jeu de rôle par binômes "Vis ma vie" a également été proposé aux élus et agents volontaires, afin de pouvoir découvrir et expérimenter sur quelques heures le poste de travail de l'autre. Cette expérience a rencontré un franc succès et a permis, outre des rencontres entre services et élus, de pouvoir mieux appréhender les réalités professionnelles de ses collègues.

Un gros travail de restructuration des services, entamé en 2021, s'est poursuivi en 2023 malgré d'importants mouvements de personnel. L'organigramme proposé devrait permettre, à travers notamment des créations de postes, la montée en compétences des équipes et la promotion interne, de constituer des équipes techniques plus solides, plus efficaces, plus enclines à répondre aux urgences comme aux chantiers de longue haleine. Une réflexion globale concernant la répartition des locaux de la mairie constitue également un chantier transversal qui devrait aboutir prochainement à des propositions concrètes.

Hélène Le Gardeur, conseillère municipale

Parlons vieillissement

Savez vous que la ville de Die, 5 000 habitants, bourg-centre, n'a pas de résidence séniors, aussi appelée ailleurs foyer logement, maison de retraite ou Marpa ? Bref, un lieu où des séniors autonomes puissent cohabiter ensemble, mais chacun chez soi ! Et pour cela, il est nécessaire bien entendu que le lieu soit proche du centre-ville pour continuer à aller faire ses courses, aller au cinéma, à la médiathèque, participer à la vie des associations.

Comme promis dans notre programme électoral, nous avons le projet d'avoir une résidence de séniors autonomes dans notre ville.

Nous y travaillons activement, même s'il est très compliqué de trouver un lieu et également les financements ! Bien entendu nous souhaitons que cet habitat puisse être accessible à toutes et tous. Ce projet sera construit et financé dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, c'est-à-dire, pour ce secteur, les mutuelles, quelques rares associations ou fondations, et les bailleurs sociaux. Nous sommes en pleine recherche et sur des pistes d'achat (par EPORA, organisme public qui avance les achats immobiliers aux communes). En attendant, nous allons continuer à œuvrer avec celles et ceux qui souhaitent rejoindre le groupe de travail pour faire remonter les besoins et affiner ce projet !

À tout bientôt !

Tribune libre de l'opposition

« Un Flou Récurrent » !

Si les deux mandatures précédentes ont été attentives à la non-augmentation de la part communale de vos impôts locaux, l'équipe municipale de Madame Bizouard n'a pas eu la même retenue à votre égard. Ainsi, le 20 septembre 2022 elle a instauré une taxation supplémentaire, « une taxe d'habitation », pour les propriétaires de logements vacants.

De même lors du conseil municipal du 18 septembre 2023 cette même équipe décide encore d'une augmentation de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

Les propriétaires de logements vacants qui sont parfois eux-mêmes en difficulté pour les entretenir vont être pénalisés.

Tout comme les résidents secondaires qui ne sont pas tous riches, souvent héritiers de maisons familiales qu'ils souhaitent conserver par souci de mémoire.

De plus, ces augmentations fiscales ne sont qu'une goutte d'eau dans le budget de la commune, mais représentent par contre une charge conséquente pour les contribuables.

Si Madame Bizouard et son équipe souhaitaient offrir des logements nouveaux, la solution était simple : poursuivre les constructions prévues à Chanqueyras !

Et sinon, taxer, mais pour quoi faire ? Pour étudier ? Réfléchir ?

Dès 2020, la création de logements accessibles à tous, des travaux de voiries et divers réseaux, l'aire de camping-cars, la rénovation du gymnase, la rénovation du musée pouvaient, budgétairement, être mis en chantier.

Où en êtes-vous ?

Depuis trois ans, aucun projet structurant n'a été mis en œuvre !

Un bilan de mi-mandat serait révélateur de cette carence !

Sur ce point, silence radio. Alors même qu'un chargé de communication (sans doute sélective) a été recruté.

On souhaiterait avoir des informations concernant : l'hôpital, Fabrégas, l'avenir de notre police municipale, le bilan touristique, l'attractivité du centre-ville…

En ce qui nous concerne, et comme depuis le début du mandat, nous continuerons à être attentifs au devenir de notre ville.

Nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année !

Dioisement vôtre,

Avec Vous Die Demain

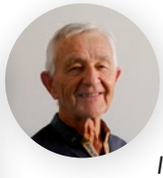

Denis Charron, conseiller municipal

Quel est votre parcours professionnel avant d'avoir intégré le conseil municipal ?

En tant qu'ingénieur de l'École centrale de Lyon, j'ai travaillé plusieurs années dans les mines de cuivre au Chili ; professeur agrégé de Génie civil, j'ai ensuite enseigné en BTS Génie thermique au lycée du bâtiment à Sassenage, puis au lycée de Die en BTS Études et économie de la construction à partir de 2001 ; parallèlement éleveur de brebis à Lumbin (Isère) et de chèvres à Jonchères (Diois) dans les années 80.

Depuis combien de temps vivez-vous à Die ?

J'habite à Die depuis septembre 2001. À la retraite depuis 2007, j'ai participé à l'aménagement d'un village de brousse dans le nord de Madagascar durant plusieurs années (école, eau potable, électricité, formation des femmes à l'artisanat). Parallèlement, j'ai été président puis coprésident du centre d'accueil du Martouret pendant 10 ans. Au fil des années, nous avons mis en pratique, avec l'appui de la CCD, la démarche "sobriété, efficacité, énergies renouvelables". Après avoir éliminé les points de consommation superflus, les principaux bâtiments ont été isolés et un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois a été installé. Vu ma sensibilité écologique et sociale, habitant à Die, je me suis investi dans les listes électorales en 2015 puis en 2020. Dans la mandature précédente, bien que dans l'opposition, j'ai participé à la commission BEE (biodiversité, énergie, environnement) en tant que personne-ressource sur les problèmes liés à l'urgente transition énergétique. Malheureusement, beaucoup de propositions opérationnelles très avancées sont restées sans suite après le décès de Didier Jouve.

Quels sont les dossiers que vous allez suivre plus particulièrement ? Pourquoi ?

C'est tout naturellement que, depuis 2020, je fais partie du groupe de travail Sobriété, mot clé compte tenu des conséquences du changement climatique et de l'augmentation considérable du coût des énergies. Comme conseiller municipal, je compte m'investir pleinement dans les importants dossiers en cours, notamment la rénovation du gymnase et le réseau de chaleur de Chabestan (lire aussi en page 4 l'article d'Éric Angelier, délégué à l'énergie). Tout est en place pour assurer ensemble la bonne réalisation de ces projets, services techniques, élus, bureaux d'études et bientôt entreprises.

Téléthon

Samedi 9 décembre, le Téléthon s'installe devant la cathédrale place de la République avec de nombreuses animations, la buvette de la commune libre de Saint-Marcel, une vente à la vesti-boutique de la Croix-Rouge et un repas dansant à la salle polyvalente à 20h.

LA VIE MUNICIPALE VOUS INTÉRESSE ?

Pour recevoir invitations et comptes-rendus des conseils municipaux, le *flash* en prime time, la lettre d'infos un mardi sur deux, les invitations participatives… Abonnez-vous sur mairie-die.fr

Saint-Marcel prépare la Libération

L'année 2023 a été encore chargée pour la Commune libre de Saint-Marcel. Si le temps fort a été la fête romaine du 7 au 9 juillet aux remparts, un grand succès populaire avec un total de 4 000 visiteurs en trois jours malgré la canicule, l'exposition tout le mois de mars sur l'armement antique a été vue par une trentaine de classes. Le 14 juillet, la Commune libre a défilé en costumes de conseillers municipaux période 1900. Pendant l'été, il y a eu entre autres des visites nocturnes des remparts, une soirée boules carrées, des brocantes et la fête du quartier Saint-Marcel. En septembre, les journées du patrimoine ont été l'occasion de faire découvrir le clocher de la cathédrale, la forge Maillet, le musée des pompiers, les remparts et le quartier.

En 2024, ce sera le 80e anniversaire de la Libération de la ville qui sera célébré du 26 au 28 juillet, avec un défilé de véhicules de l'armée américaine et des troupes de reconstitution, des camps américains et de FFI aux remparts et des concerts avec de la danse country et de la musique des années 1940 et 1950. À noter que Dea Augusta prépare un livre qui racontera l'été 1944. Si vous avez du matériel, des photos, des films ou des témoignages de la Libération, prenez contact avec la Commune libre de Saint-Marcel.

> communelibresaintmarcel@gmail.com

Compostons !

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri et la valorisation des biodéchets seront généralisés et nous concerneront toutes et tous.

Chaque année, par personne, ce sont plus de 20 kilos de déchets alimentaires, du jardin, issus du gaspillage alimentaire qui finissent dans nos ordures ménagères. Réduire la quantité de déchets à éliminer tout en nourrissant les sols, c'est possible en compostant !

Quelles solutions sur le territoire ?

• **J'ai un jardin :** la Communauté des Communes du Diois met à disposition des habitantes et habitants territoire des composteurs individuels pour 15 € (paiement par chèque à l'ordre du Trésor public, formulaire à remplir à l'accueil de la CCD sur les horaires d'ouverture, composteur à retirer en aire de tri et de réemploi de Die).

• **Je n'ai pas de jardin :** une cartographie des six sites de compostage partagé déjà en place à Die est accessible dans l'onglet déchets sur le site paysdiois.fr. Mon quartier n'est pas équipé et je suis motivé pour participer

au suivi d'un site de compostage ? Je prends contact avec l'animatrice prévention déchets de la CCD.

Contact : preventiondechets@paysdiois.fr ou 04 58 17 44 65.

L'Écho diois, toujours en rythme

Vous les croisez à de multiples occasions dans les rues ou sur les places de Die : la vingtaine de musiciens de l'Écho diois joue sur tous les registres, des bandas chères au rugby à la musique militaire des cérémonies officielles, en passant par des airs populaires comme *Les Amants de Saint-Jean* ou *Siffler sur la colline*. « *On participe aussi à des fêtes privées ou des mariages*, précise son président, Gilbert Gil. *On privilégie l'esprit convivial avant tout. Par exemple, pour la venue de la délégation espagnole de Cadiar, en octobre, on a préparé une surprise en jouant sous le porche de la mairie, c'était un très bon moment. On se déplace aussi, cette année on a joué à Châtillon pour la Trashumance, et pour le 11 novembre on a enchaîné Romeyer, Solaure et Die pour les commémorations.* » L'Écho diois a aussi animé la retransmission de France-All Blacks en septembre au stade de rugby, et met l'ambiance avant, pendant et après les matchs à domicile. En 2024, la fanfare participera aux commémorations de la Libération avec la Commune libre de Saint-Marcel. « *Nos musiciens ne sont plus tout jeunes, on cherche du monde, notamment des clarinettistes* ».

> Contact : Gilbert Gil, 06 86 62 65 06.

Véronique Simonin nommée sous-préfète de Die

C'est le 8 octobre dernier que la nouvelle sous-préfète de Die, Véronique Simonin, a pris ses fonctions avec un dépôt de gerbe au monument aux morts square du Souvenir français en présence d'Isabelle Bizouard, maire de Die, Alain Matheron, président de la CCD, Martine Charmet, conseillère départementale et de nombreux élus du Diois. Elle a aussi participé, le 16 octobre, à un moment de recueillement dans le jardin de la mairie en mémoire du professeur Dominique Bernard, assassiné à Arras. Auparavant, elle avait la charge de la direction départementale de l'emploi dans le Gard. Elle est nommée à Die pour trois ans, où elle succède à Corinne Quèbre, partie dans le Tarn.

MARCHÉ DE NOËL

Une soixantaine d'artisans et d'exposants vous attendent sur le Marché de Noël organisé par la Ville samedi 9 décembre de 9h30 à 19h place de la République avec des contes, un acrobate, des marionnettes, un atelier de cartes postales, un concert… Une belle occasion de dénicher des cadeaux de Noël originaux et de qualité !

Tribune libre de la majorité

S'il « suffit d'appuyer sur le bouton », pourquoi ne l'ont-ils pas fait ?

En conseil municipal, mais aussi dans les rues de Die, on entend l'ancien maire et son équipe nous expliquer que « c'était mieux avant », que « aujourd'hui ça n'avance pas » ou qu'encore, sur certains projets, « il suffit d'appuyer sur le bouton »… La réalité est autre, voici quelques-unes des carences auxquelles nous avons dû faire face.

Côté hôpital : aucun dossier dans les armoires. Seul un terrain non constructible acheté par le centre hospitalier, dans une zone agricole couverte par une mesure nationale de protection paysagère, apparaît sur nos tablettes après recherche. Nous avons donc repris le dossier, étudié tous les terrains possibles, proposé à l'ARS le plus adéquat et engagé les démarches qui nous incombent pour que l'hôpital lance son projet de nouveau bâtiment.

Côté patrimoine municipal : aucune base de données sur les 43 bâtiments communaux, (nos déclarations aux assurances étaient jusqu'à 50% erronées), aucun état technique des structures (notre récente évaluation a conduit à devoir fermer le musée), aucun plan de rénovation thermique du parc immobilier (nous savons tous pourtant depuis 15 ans qu'il faut sortir de la gabegie énergétique) à part le cinéma. Les dépenses d'entretien nécessaires n'ont pas été réalisées, laissant le travail et les charges budgétaires aux suivants. Sur ces questions, nous avons lancé un programme ambitieux relayé régulièrement dans le *flash*.

Côté ressources humaines : des postes supprimés et une organisation inadaptée ont conduit à une perte d'efficacité du service public aux habitants. Nous avons revu l'organigramme, recréé les postes manquants, mis en place un comité de direction et des groupes de travail pour les suivi de projets.

Côté tourisme : aucune information ni perspective n'existaient sur les équipements touristiques de la commune. Pas de programme d'entretien des installations, sécurité des usagers défaillante, stratégie inexistante concernant les modalités de gestion, pas de programmation pluriannuelle d'investissement. Nous avons engagé une modernisation des équipements et la révision des modes de gestion qui se traduisent par de nouveaux investissements et une augmentation des recettes pour la commune.

Il y a bien d'autres exemples, comme sur les modes de déplacements actifs, sur l'action sociale, sur la prise en compte du handicap, sur la participation citoyenne, sur l'information communale, sur la politique d'habitat… mais la place nous manque. Beaucoup de bruit pour rien ? Fake news ? Nous vous laissons seul juge. Une chose est sûre : Die est en route vers un avenir durable et réalisable.

L'équipe de la majorité municipale

Éric Belvaux, 5e adjoint
Économie locale, sociale et solidaire, Tourisme

29 installations ou reprises de commerces en centre-ville au cours des deux dernières années

Redynamisation du centre-ville : de belles avancées

Beaucoup de nouveautés en cœur de ville depuis notre dernier bilan : marché de Noël, journées et soirées à thème (métiers d'art, zéro déchet, Jeux Die Soir…), marché paysan le lundi devant la cité solaire pendant l'été, mise en place de fanions et banderoles d'entrée de ville ("À Die, consommer local, c'est facile ! "), occupation de vitrines vides, rénovation de façades, aide à l'amélioration de locaux commerciaux en partenariat avec la CCD…

Côté animations, l'été 2023 a été exceptionnel avec plus de 50 événements proposés ! Qu'il s'agisse d'animations directement offertes par la Ville ou soutenues via des associations partenaires, un programme complet a été édité et largement distribué tout au long de l'été.

À noter également l'expérimentation soutenue par la municipalité et menée au printemps avec Biclou et Colis sur le ramassage des cartons issus de l'activité professionnelle à l'aide d'un vélo cargo. Une initiative décarbonée qui évite aux commerçants de se rendre individuellement en déchetterie (baisse d'un facteur 15 des émissions de gaz à effet de serre !). Ce test, que nous souhaitons pérenniser, a notamment permis de réaliser 200 collectes auprès de 58 commerçants participants pour 85 m³ de déchets transportés (l'équivalent d'un camion de 33 tonnes !).

Mais ce qui est visible ne doit pas faire passer sous silence le travail de fonds réalisé par les équipes municipales : lien permanent avec les professionnels (nous en sommes déjà au 15e café des commerçants !), mise à jour de l'Observatoire du commerce local, appui aux "cafés numériques" de l'association Ctoutdie, mise en place du droit de préemption commercial, vote de la taxe sur les friches commerciales, accompagnement des porteurs de projets dans leur recherche de locaux commerciaux… Au cours des deux dernières années, c'est 29 installations ou reprises de commerces pour un centre-ville toujours plus vivant, dynamique et attractif.

Remise à niveau des équipements touristiques : un travail sur le long terme

Après le village des Voconces l'année passée, c'est cette année autour du camping municipal que se sont concentrés nos efforts avec plus de 42 000 € de travaux investis dans l'amélioration et la mise en sécurité de cet équipement qui en avait bien besoin : clôture d'enceinte, barrière d'entrée, signalétique, téléphone de secours, terrains de beach-volley et de badminton…

À venir, plus de 110 000 € devront être affectés pour le renforcement de l'installation électrique : en effet, il ne s'agit pas uniquement de mettre en place de nouveaux chalets comme l'a fait l'ancienne municipalité, il convient également de mettre les moyens pour pouvoir assurer leur chauffage pendant les ailes de saison…

En parallèle, l'étude sur la requalification des espaces autour du camping et de la piscine est terminée. Présentée à la population le 7 juillet dernier, elle permet de concilier différents usages (salle hors sac pour les campeurs, guinguette, buvette, espaces de stockage) sans création de nouveaux bâtiments. Les travaux, prévus sur deux hivers, débuteront en janvier 2024. Coût total de l'opération 770 000 € HT dont 52% pris en charge par diverses subventions.

Le travail sur l'accompagnement au changement des Amis de l'École Laïque pour une gestion plus efficiente et une commercialisation plus dynamique du Centre de vacances de Fabregas n'ayant pas atteint les objectifs souhaités, nous restons dans l'attente de nouvelles propositions de l'association gestionnaire en espérant que le regain d'intérêt provoqué par cette étude auprès de nombreux Diois soit l'occasion de redonner un nouvel élan à cet équipement qui en a toutes les capacités.

Michel Chevallier, conseiller municipal

La ville de Die a toujours voulu conserver Fabrégas, lieu historique des vacances des Diois. De nombreuses municipalités se séparent de leur centre de vacances, le coût d'entretien, de mise aux normes, de renouvellement des équipements devenant exorbitant face aux recettes de ces établissements. La commune a fait un autre choix, celui d'accompagner l'association gestionnaire, les AEL (Amis de l'École Laïque) pour l'aider à un développement des activités tout en étant au plus proche des nouvelles demandes des vacanciers d'aujourd'hui, sans renier la vocation sociale de ce site dédié aux vacances familiales. Les AEL, après plusieurs hésitations, ont décidé d'agir. L'association a étoffé son conseil d'administration, avec l'arrivée de 9 nouveaux membres. Deux commissions ont été mises en place : communication, embellissement du site. C'est un début prometteur qui devrait permettre une évolution positive de notre lieu de vacances en bord de mer.

Une forêt communale plus résiliente : un objectif pour l'avenir

En ce début d'année 2023, les travaux sur la révision de l'aménagement de notre forêt communale ont débuté. L'objectif pour les vingt ans à venir est d'accompagner notre forêt face aux défis du changement climatique avec une ambition affichée : faire de la forêt communale de Die un exemple au niveau national en matière de protection de la biodiversité et de gestion durable de la ressource.

L'avenir de notre forêt, c'est aussi l'affaire de tous avec la continuité du programme "la forêt fait école" au bénéfice d'une cinquantaine d'enfants de l'école Notre-Dame et l'organisation début juin de la première édition des "Nuits des forêts" qui a accueilli plus de 120 personnes satisfaites.

Hanane Fathi, 6e adjointe Enfance, Jeunesse, Éducation

27 agents (16 ETP) travaillent pour les enfants aux services de l'école et du péri-scolaire

Éducation

La bonne nouvelle de cette rentrée est l'ouverture de la douzième classe à l'école élémentaire Chabestan, induisant également une décharge complète du directeur, et des classes allégées. Une rentrée en musique avec un petit-déjeuner partagé pour créer des liens dès septembre a été mise en place. Et la présentation du personnel éducatif, périscolaire et d'entretien, avec des changements du chef de cuisine, Jérôme Boisse pour la cantine et Camille Rolland, responsable des équipes d'entretien.

La formation des agents du périscolaire se poursuit, d'autres formations sont programmées. Car n'oublions pas, nos agents sont là de 7h40 jusqu'à 18h10 pour accompagner les enfants tout au long de la journée. Les sols de deux classes ont été refaits par nos services techniques et un bloc sanitaires entièrement rénové par différents corps de métiers.

Conseil municipal des enfants

Moments fort du CME avec plusieurs rencontres et interviews de Marie-Pierre Monier, sénatrice, Marie Pochon, députée, Martine Charmet, conseillère départementale, Olivier Royer, conseiller régional, et Isabelle Bizouard, maire de Die.

Et encore...

Au pôle Chabestan, le travail se poursuit, avec le CAUE. Des ateliers avec les utilisateurs et un questionnaire à destination des usagers a été réalisé. Des scénarios ont été travaillés, une prochaine rencontre est prévue courant novembre.

Le projet skate-park avance. Une réunion a eu lieu le 18 octobre pour faire un point d'étape avec la présentation du projet de création d'espaces extérieurs de pratiques urbaines aux abords du gymnase, des résultats de l'étude de concertation et du planning global du projet et du schéma directeur. De leur côté, les jeunes se mobilisent pour réaliser une vidéo de présentation.

Fabienne Soudé, conseillère municipale (Agriculture et Biodiversité)

Tourisme écoresponsable et préservation de la biodiversité

Consciente de l'impact d'une augmentation importante de la population estivale, la commission Économie locale, sociale, solidaire et Tourisme a réuni les gérants de campings sur le thème du tourisme écoresponsable. Pour les accompagner à mieux sensibiliser les visiteurs à la protection de la rivière, nous leur avons proposé des actions à mettre en place et des pistes d'échanges autour de la gestion de l'eau, des déchets, de l'éclairage. Formation en bord de rivière sur la biodiversité de la Drôme, le paysage, l'histoire, les effets sur la vie aquatique des barrages de galets, de la crème solaire, des microplastiques et des déchets. En partenariat avec le SMRD, des panneaux d'information vont être installés le long de la rivière.

À l'occasion de la création de l'Atlas de la Biodiversité Communale, en partenariat avec le PNRV, des habitants, des naturalistes, le Collectif Biodiversité Diois ainsi que la LPO ont effectué des inventaires de la faune et flore locale, sur quatre programmes d'observation (chauves-souris, les pollinisateurs, arbres remarquables, haies et zones humides).

Lors de la fête de la Biodiversité organisée par le PNRV et la ville de Die le 24 juin, une vingtaine de bénévoles a initié la construction d'une spirale à plantes aromatiques près du parking de Meyrosse. La finalisation de cette spirale a eu lieu le 8 novembre toujours en chantier participatif.

© PNRV

Valérie du Retail, conseillère municipale (Agriculture et Biodiversité)

Les cinq enjeux de l'extinction nocturne

Depuis plusieurs années, la ville de Die a travaillé à l'amélioration et la modernisation de son éclairage public, suivi depuis cette année par la mise en place de l'extinction nocturne en cœur de nuit.
Ce cheminement vers l'extinction a été mené grâce à l'accompagnement précieux des techniciens du Parc naturel régional du Vercors (PNRV). Les motivations sont multiples et cohérentes :

- *Les économies d'énergie, car chacun sait qu'une lumière inutile est une dépense inutile, tant pour les entreprises que pour les collectivités*
- *La santé des habitants, particulièrement ceux dont les pièces à vivre donnent sur les rues et leurs éclairages publics. Aujourd'hui sur Terre, 8 personnes sur 10 ne profitent pas de la nuit.*
- *La biodiversité et le respect de toutes les espèces qui habitent la ville la nuit. L'éclairage égare les espèces animales et gêne la croissance des végétaux.*
- *La possibilité de pouvoir de nouveau observer le ciel étoilé au-dessus de la ville, c'est remettre en avant l'enjeu culturel et émotionnel de la valeur de la nuit.*
- *Permettre au PNRV de pouvoir postuler auprès de DarkSky International pour l'obtention du label RICE (Réserve Internationale de Ciel Étoilé), car bien plus qu'un simple objet d'étude scientifique, le ciel est aujourd'hui valorisé et protégé en tant que patrimoine naturel et culturel.*

Ce label prestigieux vient d'être obtenu par le PNRV régional du Vercors, notamment grâce aux efforts de la ville de Die et des 38 autres communes du périmètre de la réserve, en matière de réduction de son éclairage.
Le PNR Vercors devient la cinquième RICE et place ainsi la France en tête des pays ayant le plus grand nombre de réserves de ciel étoilé. Obtenir ce label d'exception confère à notre territoire une reconnaissance au niveau international pour la valeur de son patrimoine naturel et pour l'ambition et l'action des acteurs du territoire en faveur d'un ciel nocturne de qualité.
Ce patrimoine unique fait l'objet d'une mise en valeur à des fins scientifique, éducative, culturelle, touristique et dans le but de préserver l'ensemble du vivant. Ensemble, préservons la qualité de notre ciel en pensant à moderniser et/ou à éteindre les éclairages non nécessaires, il en va de la qualité de nos nuits.

Dominique Joubert, 7e adjoint Participation citoyenne, Communication

30 000 € dédiés au premier budget participatif

Informations et communication municipale

L'information régulière est indispensable au sein d'une collectivité publique comme Die. Le *flash*, diversifié et étoffé, rend compte du travail accompli par l'équipe municipale. Dès janvier, une lettre d'information bimensuelle a vu le jour. Son succès qui ne se dément pas au fil du temps montre un souhait fort de nos concitoyens d'accès à une information de qualité. Les réunions presse démarreront en 2024, menées par le nouvel agent territorial en charge de la communication qui sera recruté cette fin d'année.

Participation citoyenne

2023 a été l'année du premier budget participatif de la ville de Die. Il a permis l'émergence de projets d'habitants de Die, suivi d'un vote départageant les candidats. Les premiers achats ont été réalisés cet été, la mise en place des premiers équipements aura lieu cette fin d'année. Voici les cinq projets retenus : Accès pour tous au bord de Drôme ; Des jeux pour les tout-petits ; embellissement et mobilité apaisée ; Adopter et découvrir la flore locale ; Un lavoir à livres et un abri à vélo. Le second budget est déjà lancé. Enfin, les projets communaux avançant, des réunions de secteurs seront programmées pour une concertation efficace autour de ces aménagements (Mobilité, Cœur de ville…).

Inclusion et accessibilité

Nous poursuivons notre travail de long terme, d'aménagement de notre ville pour permettre aux personnes porteuses de handicaps, des déplacements sécurisés et une vie quotidienne améliorée. Courant 2023, la mairie a été mise aux normes côté accessibilité (mains courantes, bandes podotactiles (photo ci-contre), contremarches contractées, nez de marches, reprise des seuils, banque accessible), comme le Musée et le Greta. Au secteur Saint-Pierre, des bandes podotactiles ont été installées au départ des passages piétons. Cette fin d'année, les places PMR (Personnes à Mobilité Réduite) seront soit repeintes, soit mieux signalées par des panneaux dédiés ; d'autres seront créées dans un premier temps en centre-ville. Via sa commission Accessibilité, mais aussi, au sein de la toute nouvelle commission Accessibilité de la CCD, nous agissons pour renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous allons donc mettre en place une formation spécifique pour susciter un "réflexe handicaps" auprès de l'ensemble des élus et des techniciens municipaux. D'ici l'été, nous espérons réaliser une carte reprenant des cheminements adaptés pour tous. Mais notre commune doit s'aligner sur un modèle de ville inclusive puisque 10 à 15% de la population française vit avec un handicap.

Propreté sur l'espace public

Ce travail de longue haleine, débuté avec une sensibilisation des propriétaires de chiens, commence à porter ses fruits. Avec notre service propreté qui agit efficacement pour offrir un espace public nettoyé, avec des panneaux de sensibilisation nombreux, la propreté s'améliore. Mais il reste encore des humains récalcitrants… En 2024, les contrevenants seront verbalisés, les chiens divagants non identifiés confiés à la fourrière de Romans-sur-Isère. Côté pigeons de ville, après un premier inventaire des sites fréquentés, nous programmons pour 2024 la mise en place d'un pigeonnier contraceptif.

Une information régulière, fiable, appréciée

Le suivi des statistiques sur nos divers supports numériques montre l'intérêt que portent les Diois à l'information municipale :

- **Notre page Facebook est passée en 3 ans de 1 200 à près de 4 500 abonnés.** Les publications informatives quasi quotidiennes n'y sont pas étrangères.
- **La première Lettre bimensuelle d'informations est passée depuis janvier de 180 à près de 700 abonnés.**
- **Le site internet de la Ville a multiplié sa fréquentation par deux ces dernières années.**

PCS, késako ?

Sans réactualisation depuis plus de dix ans, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été mis à jour cette année. Cet outil planifie les actions à mener en cas d'événements majeurs naturels (inondation ou séisme par exemple), technologique (pollutions) ou sanitaire. Confortés et accompagnés par la Direction des sécurités de la Préfecture de la Drôme, nous allons écrire un nouveau DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs). Ce document est destiné à informer la population sur ces risques, ainsi que sur les mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour s'en protéger. Puis le PCS sera rédigé au plus près des besoins, un stagiaire ou un alternant devant être recruté en 2024.

Sylvie Girard, 8e adjointe
Cultures, Patrimoine, Éducation populaire

1 547 spectateurs pour les 3 spectacles offerts par la Ville cet été

Un patrimoine dont nous prenons soin

Les panneaux vétustes, dégradés ou manquants ne permettent plus une visite de qualité. La Ville travaille avec l'Office de tourisme du Diois, mais aussi étroitement avec le département rencontré plusieurs fois afin de finaliser le parcours principal (14 points d'intérêt) en 2024. Ce travail effectué dans le cadre de la mission Petites Villes de Demain prévoit à moyen terme la possibilité d'associer des parcours thématiques, tel celui mis en place par Matrimoine en Diois, ou le parcours de l'association Sur les pas des Huguenots. Pour ce qui est des autres chantiers, nous nous trouvons actuellement dans l'obligation de répondre à des urgences sur les bâtiments patrimoniaux de la commune. Ces charges importantes viennent court-circuiter les projets de valorisation. Ainsi, l'état des cadrans de l'horloge de la cathédrale est tel que nous avons dû intervenir en urgence sur l'un d'entre eux, une plaque émaillée étant tombée sur la voie publique heureusement sans incident.

Le musée et le théâtre, mais plus les remparts

Le toit du Musée (maison Reynaud) est lui aussi délabré. Une rénovation est nécessaire pour garantir la sécurité du lieu culturel en cas de fortes pluies. Le bâtiment du théâtre fuit également. Notons que ces interventions d'urgence, hors d'un programme d'investissement établi, ne permettent pas l'aide financière des partenaires institutionnels au même niveau que sur un projet programmé. Il nous paraît donc difficile d'engager dans l'immédiat des restaurations sur les remparts par exemple. Nous poursuivons le dossier de rénovation et extension du théâtre, l'étude de faisabilité étant bientôt terminée.

La porte Saint-Marcel

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la porte Saint-Marcel et ses abords seront un sujet de l'opération lancée cette fin d'année sur les places Saint-Marcel et du Mazel.

Le hangar pour les réserves du Musée

Concernant cette construction, nous en sommes à la consultation des entreprises. Parallèlement, un travail a été mené avec des citoyens du collectif biodiversité afin de prévoir les aménagements nécessaires. La récupération des eaux pluviales ainsi que des panneaux solaires font partie du projet.

Des événements et animations plus nombreux que l'an passé

Il faut remercier les structures culturelles de la Ville, l'école de musique et d'arts plastiques et le musée (dont les équipes ont été complétées), le cinéma et l'association Les Aires toujours très présents dans le paysage culturel, les associations partenaires de la commune et aussi les commerçants pour toutes leurs propositions et leur investissement dans la vie locale. Il faut noter particulièrement le dynamisme retrouvé de la fête de la musique, les succès du marché paysan et des lundis des Aires, des Jeux Die Soir toujours très prisés sans oublier bien entendu les grands événements festifs très suivis par le public encore plus nombreux cette année : Fêtes romaines, week-end Drômoise/Échappée des rues/Journées européennes du patrimoine. Merci également aux associations et aux commerçants pour leurs projets musicaux de qualité. Tout ceci n'est possible que grâce aux liens tissés sur notre ville entre tous et toutes et à la volonté affirmée de « faire ensemble ».

© Dea Augusta

Restauration de l'orgue

Parmi tous les chantiers engagés, celui de la restauration de l'orgue verra sa réalisation complète en 2024. En effet, la restauration de l'instrument, après démontage et transport dans les ateliers du facteur d'orgues, est en bonne voie. Les craintes de "mauvaises surprises" sur un orgue de 180 ans jamais restauré sont dissipées. Le travail de grande qualité du facteur d'orgues et de l'assistant à maîtrise d'ouvrage nous assure une fin de restauration pour cet été. L'orgue retrouvera la cathédrale et bénéficiera d'une période de rodage pendant laquelle de nombreux organistes de renom, en relation avec les Amis de l'orgue, viendront faire jouer l'instrument. Ceci permettra sa stabilisation pour de très nombreuses années. Nous profiterons des travaux de sa remise en place pour réaliser les aménagements électriques recommandés à la suite de la visite de sécurité sur tout le site de la cathédrale. La Ville et les Amis de l'orgue travaillent d'ores et déjà sur un grand événement en 2025 pour son premier concert.

© Les Aires, © Philippe Bissières, © Philippe Bissières,

2024

BELLE
ANNÉE
À DIE

L'ÉQUIPE MUNICIPALE DE LA VILLE DE DIE EST HEUREUSE DE VOUS INVITER À LA RÉCEPTION ORGANISÉE À L'OCCASION DES VŒUX DE LA NOUVELLE ANNÉE VENDREDI 19 JANVIER 2024 À 18H DANS LE SALON D'HONNEUR DE L'HÔTEL DE VILLE.

ville de DIE